

N° 2025-116

OBJET :

Déploiement du covoiturage sur le
territoire du Haut-Chablais
Demande d'aide à l'État au titre
du Fonds vert

L'an deux mil vingt-cinq, le 8 juillet, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Vailly, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 2 juillet 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.
MM. FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :24
pour :24
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par M. MUFFAT Jean-François à M. VINET Philippe,
- par M. BERGER Jean-François à M. FOURNET Bernard,
- par Mme VERNET Josette à M. BEARD Patrick,
- par Mme LEFANT Myriam à Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth,
- par M. CHALENCON William à M. VUAGNOUX Jean-Louis,
- par Mme VERMANT Rebecca à Mme BERNAZ Célia.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle aux membres du conseil communautaire le projet de déploiement du covoiturage sur le territoire du Haut-Chablais pour un montant estimé à 38 744,00 € HT. Elle souligne que ce projet est éligible au financement du Fonds vert (Développement du covoiturage 2025 – Volet 8).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- **approuve** le projet de déploiement du covoiturage sur le territoire du Haut-Chablais pour un montant estimé à 38 744,00 € HT,
- **accepte** le plan de financement suivant :
 - Etat (Fonds vert 2025) – 50 % 19 372,00 €
 - autofinancement CCHC – 50 % 19 372,00 €
- **sollicite** l'État pour l'obtention d'une aide de 19 372 € au titre du Fonds vert,
- **autorise** Madame la Présidente à signer tous les documents nécessaires à cette demande de financement.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

